

<b>1 Renseignements généraux</b>				
<b>Information du citoyen</b>				
Prénom _____	Nom _____			
Adresse postale _____	Municipalité _____	Code postal _____		
( ) _____ Téléphone résidentiel	( ) _____ Téléphone cellulaire	_____ Courriel		
<b>Vous êtes :</b> Propriétaire <input type="checkbox"/>	Locataire <input type="checkbox"/>	Représentant <input type="checkbox"/>	<b>Type D'habitation</b> Maison unifamiliale <input type="checkbox"/>	Immeuble à logements <input type="checkbox"/>
			Maison de chambres <input type="checkbox"/>	Autre : _____ <input type="checkbox"/>
			<b>Nombre d'étages :</b>	<b>Nombre de logements et/ou de chambres :</b>

<b>2 Protection des occupants</b>											
<b>Numéro civique :</b>											
Facilement visible : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>					Dimensions adéquates (69mm x 10mm) : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>						
<b>Avertisseurs de fumée (durée vie maximale 10 ans)</b>											
Êtes-vous relié à une centrale d'alarme ?			Oui <input type="checkbox"/>		Non <input type="checkbox"/>		Compagnie : _____				
			Téléphone : ( ) _____ - _____								
		Sous-sol Oui Non		R/C Oui Non		Étage Oui Non		Commentaires/Propositions		<b>Voir au verso</b>	
Est-ce qu'un avertisseur de fumée est présent à cet endroit ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<b>Note 1</b>	
Est-il fonctionnel ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Détecteur de monoxyde de carbone requis				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>				
Si requis, est-il présent?				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Fonctionnel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
<b>Plan d'évacuation</b>											
Avez-vous un plan d'évacuation établi ?					<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non				<b>Note 2</b>
Votre plan d'évacuation est-il simulé annuellement et mis à jour ?					<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non				

<b>3 Protection de vos biens</b>										
<b>Extincteurs</b>										
		Oui Non				Oui Non				<b>Note 3</b>
Présence d'un extincteur ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vos extincteurs sont-ils accessibles ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Type ABC		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La méthode d'utilisation est-elle connue ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<b>Commentaires :</b>										
<b>Entreposage</b>										
Le bois de chauffage est entreposé adéquatement				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>			<b>Note 4</b>

<b>4 Électricité</b>									
Un dégagement d'un (1) mètre du panneau électrique est respecté.			Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Des rallonges électriques sont raccordées en permanence à des équipements dans la résidence ou à l'extérieur de celle-ci			Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

<b>5 Personne qui a effectué l'auto inspection</b>									
Nom (Caractères d'imprimerie) _____						<b>Date</b>			
Signature _____						(JJ/MM/AAAA)			

Je souhaite qu'une visite préventive de ma résidence soit réalisée par un pompier Oui  Non

## Recommandations découlant de la visite pour VOUS protéger:

1.



### Installez et vérifiez vos avertisseurs de fumée. Il en va de votre vie !

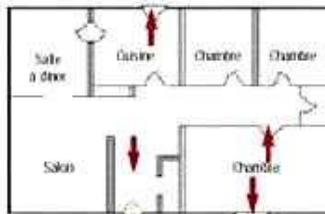
#### ▪ Avertisseurs de fumée

Vérifiez leur fonctionnement une fois par mois, remplacez les piles aux changements d'heure, assurez-vous d'avoir un avertisseur par étage. *Pourquoi ne pas vous doter d'avertisseurs branchés au système électrique ?*

#### ▪ Détecteur de monoxyde de carbone

Le propriétaire d'un bâtiment doit installer un détecteur de monoxyde de carbone selon les directives du fabricant de l'appareil, dans chaque bâtiment où se trouve un endroit aménagé pour dormir qui est desservi par un appareil à combustible solide, alimenté par le gaz naturel, propane ou à l'huile. Il doit également en installer dans toute partie de bâtiment contiguë à un garage utilisé ou destiné à être utilisé aux fins de remisage d'un véhicule moteur.

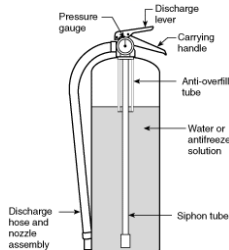
2.



### Élaborez un plan d'évacuation :

- Faites un plan du bâtiment à main levée, prévoir l'aide aux gens qui en requièrent (Personnes âgées);
- Établissez les parcours d'évacuation possible (2) et **SURTOUT** fixez un point de rassemblement à l'extérieur (Un voisin);
- Aux changements d'heure, simulez une évacuation;
- Appelez le service de sécurité incendie via le 911 de chez un voisin.

3.



### Vérifiez les extincteurs d'incendie :

- Possédez au MINIMUM un extincteur à poudre polyvalente (A-B-C) par résidence;
- Vérifiez mensuellement les points suivants :
  - accès facile à l'extincteur, près d'une sortie afin de pouvoir s'en servir **sécuritairement APRÈS** avoir évacué les autres résidents;
  - l'aiguille témoin de la pression doit se situer dans la zone verte du cadran.

4.

### Le bois de chauffage doit être entreposé à plus de :

- 1.5 mètre (5 pieds) d'une source de chaleur
- 0.5 mètres (1.6 pied) d'un escalier et jamais sous celui-ci
- 0.5 mètres (1.6 pied) d'une porte donnant accès à l'extérieur
- 2 mètres de substances dangereuses

## Afin de réduire les risques d'incendie, procédez AUSSI aux vérifications MINIMALES suivantes :



- Maintenez un dégagement suffisant entre les appareils de chauffage et les matières combustibles;
- Faites vérifier vos appareils de chauffage à l'huile chaque année **ET ramenez** votre cheminée raccordée au chauffage à combustible solide **AU MOINS** une fois par année, vérifiez les dépôts de crésote régulièrement à l'intérieur des conduits de fumée.



Utilisez une **barre à prises multiples** plutôt qu'une rallonge électrique **ET maintenez un dégagement de 1 mètre (3 pieds) du panneau électrique.**



**Gardez les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants.**



**Fumeurs, soyez constamment aux aguets ! Les comportements imprudents causent la majorité des incendies.**



**Utilisez une friteuse à thermostat homologuée plutôt qu'un poëlon.**



**Entreposez toujours le propane à l'extérieur.**

Avec votre consentement, votre municipalité vous a offert cette visite de sensibilisation à la prévention des incendies à titre gracieux. Pour vous aider, nous avons identifié des situations que vous auriez avantage à modifier, le cas échéant. Votre coopération est nécessaire pour éviter les risques d'incendie. À cet effet, les articles 4 et 6 du chapitre 2 de la **Loi sur la sécurité incendie du Québec adoptée en juin 2000** stipulent que : **4. «Toute personne doit veiller à supprimer ou réduire les risques d'incendie en faisant preuve de prévoyance et de prudence à cet égard». 6. «Lorsqu'un bien, en raison des risques d'incendie qu'il présente, menace la sécurité publique, son propriétaire est tenu, de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des personnes ou des biens».**

La visite effectuée n'engage en rien la responsabilité de la municipalité, celle de votre service local de sécurité incendie, ses dirigeants, officiers, pompiers et représentants ni celle de la MRC et ne seront pas tenus responsables de tout sinistre ou dommage subits par le citoyen. Le service de sécurité incendie n'assume aucune portion du risque d'affaires ou autres de l'utilisateur de ce document et il ne sera pas tenu responsable de toute négligence, sinistre ou déboursé quelconque résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ce document.

Toute constatation ou recommandation, verbale ou écrite ici présentée, ne sont qu'à titre indicatif d'un rappel des règles élémentaires et n'ont pour but que de veiller à la sécurité des occupants de ce bâtiment.